

Ce qui donne \$28.75 par arpent, ou \$24.37 par 100 minots. La semence avec le loyer du terrain ne sont pas compris dans ce calcul.

Un autre cultivateur de l'Etat de New-York donne, de son côté, les calculs suivants :

|                                                                       |         |
|-----------------------------------------------------------------------|---------|
| Loyer d'un arpent de terre propre à produire des patates .....        | \$ 7.50 |
| Préparation du sol, $\frac{1}{2}$ de jour, un homme et attelage ..... | 7.50    |
| Préparation de la semence, ensemencement, récolte.....                | 12.00   |
| Vente au marché .....                                                 | 12.00   |
| Prix de la semence.....                                               | 2.00    |
|                                                                       | <hr/>   |
|                                                                       | \$41.50 |

Mettons maintenant en regard de ces calculs ceux qu'un habitant de la Pointe aux-Trembles, comté de Portneuf, grand cultivateur de patates, nous a fournis :

|                                                              |         |
|--------------------------------------------------------------|---------|
| Loyer d'un arpent de terre.....                              | \$ 4.00 |
| Vingt voyages de fumier, à 40 cts.....                       | 8.00    |
| Une journée, labour et hersage .....                         | 2.00    |
| Ensemencement et préparation de la semence, deux jours ..... | 2.00    |
| Sarclages et rechaussages, deux jours avec cheval.           | 4.00    |
| Arrachage, quatre jours .....                                | 4.00    |
| Vente au marché.....                                         | 8.00    |
|                                                              | <hr/>   |
|                                                              | \$32.00 |

On récolte souvent 300 minots de patates par arpent, mais souvent aussi on ne dépasse guère 100 minots ; disons qu'en moyenne on en obtienne 150 minots. Sur le marché, les patates valent d'ordinaire 50 cts et même plus, ce serait donc \$75 pour l'arpent. Déduisant le coût de production, \$32, il restait une balance nette de \$43 pour un arpent, ce qui, sans contredit, rémunère davantage que n'importe quelle céréale.

En effet, qu'on mette un arpent en blé :

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Loyer du terrain.....      | \$ 4.00  |
| Labour et hersage .....    | 2.00     |
| Coupage et engorgage ..... | 4.00     |
| Battage et vannage.....    | 4.00     |
| Vente.....                 | 2.00     |
|                            | <hr/>    |
|                            | \$ 16.00 |

Quelle sera donc la récolte d'un tel arpent ? Disons 20 minots à \$1.50=\$30.00 ; déduisant le coût de production, \$16.00, reste une balance nette de \$14.00.

De toutes les cultures, celle des céréales est à peu près celle qui paie le moins, et c'est celle que nos cultivateurs font passer devant toutes les autres. Il n'y a pas de doute que dans une ferme bien réglée, le système le plus avantageux est de varier les cultures, et surtout de faire une large part aux racines et aux fourrages

### Ce qu'on pourrait semer à l'automne.

Bon observateur, bon agriculteur, dit un proverbe ; malheureusement ceux qui observent bien sont rares ; à force de voir les choses, on ne s'y attache pas ; on a l'air de regarder, mais on ne voit rien. C'est pour cela que les leçons que nous donne journellement la nature passent inaperçues. Nous ne remarquons pas assez que les époques de ses semis ne sont pas toujours les nôtres, et que dans bien des cas il y aurait sagesse à la copier. Dans l'état de nature, une plante abandonnée à elle-même se resème dès que ses graines sont parfaitement mûres ; or, il me semble que les plantes cultivées, solidement acclimatées, et pouvant traverser aisément les rigueurs de l'hiver, gagneraient à être semées, sinon de

suite après leur récolte au moins dans un délai assez court. Si on les semait de suite, les graines répandues sur une terre labourée et fumée, et suffisamment recouvertes par un hersage, seraient dans de meilleures conditions de germination que les graines tombées des plantes sauvages sur un sol durci au contact de l'air et du soleil : elles pousseraient donc plus vite que celles-ci. On aurait donc raison d'ajourner les semis de 15 jours à six semaines après la récolte pour se trouver dans les mêmes conditions que la végétation naturelle.

J'aimerais à voir que les cultivateurs missent à profit cette vieille observation. Rien ne les empêche de semer vers la fin de septembre et à titre d'essai, des carottes, des panais, des betteraves en terre propre. Cela vaudrait peut-être mieux que d'attendre le printemps, arrivé à cette époque une quantité de graines n'ont pas la force de germer, les autres affaiblies donnent rarement de belles racines.

Les graines de betteraves passent tout aussi bien l'hiver en terre que celles de carottes et du panais. Elles lèvent à leur heure, et accusent une végétation vigoureuse.

Certaines graines à enveloppes dures, et qui ont de la peine à germer, germèrent avec moins de difficulté si, au lieu d'attendre l'approche ou la sortie de l'hiver pour les semer, on avait soin de les mettre en terre avec leur pulpe, aussitôt la maturité. Plus nous leur donnons le temps de se dessécher, plus nous affaiblissons leur faculté germinative.

En un mot, les semis d'automne nous donnent constamment des plantes plus fortes, plus résistantes et plus productives. En principe donc, je le répète, quand la nature sème, l'homme doit semer à quelques jours ou quelques semaines près. Il n'y a d'exceptions à la règle que pour les plantes non acclimatées.

La seule raison sérieuse qu'on puisse opposer aux semis d'arrière saison destinées à ne lever qu'après l'hiver, c'est la crainte de les voir envahir au printemps, avant la levée, par des herbes qui contrarieraient les sarclages. Or c'est justement parce que j'ai prévu le cas que je recommande de choisir des terres propres.

H. AUDRAIN.

### NOTES EDITORIALES.

Plusieurs personnes intéressées au progrès de l'agriculture, nous ont écrit pour nous inviter à nous trouver aux exhibitions de leur Comté, et nous promettent pas ce moyen un grand nombre d'abonnés. Nous aurions aimé à nous rendre à leurs desirs, les dépenses comparativement élevées de la publication d'un journal agricole illustré, avec le concours de rédacteurs pratiques stipendiés ne nous permettent pas cette année d'avoir le plaisir de visiter les exhibitions de Comté ; l'année prochaine, si les circonstances le permettent, le personnel de la *Revue* ne manquera pas d'assister à tous les concours agricoles dans l'intérêt de notre journal et de ses lecteurs.

Naturellement les cultivateurs devront pour cela s'abonner à la *Revue* en aussi grand nombre que possible, non pas pour le bien des propriétaires et rédacteurs de la *Revue*, mais pour eux-mêmes. La *Revue* étant leur journal essentiel, son succès est entre leurs mains ; pour notre part nous avons entrepris une tâche que personne jusqu'à ce jour n'a osé entreprendre, excepté qu'avec le concours de subsides du gouvernement, et encore n'ont pu continuer parce qu'ils voulaient en faire une entreprise rémunérative sans être pratique.

Notre liste d'abonnés, sans être considérable, est des plus distinguées ; mais chose singulière, on en compte bien peu chez ceux qui ont le plus besoin d'un journal agricole. Est-ce que le journal serait trop cher à une piastre ? cependant il est impossible de le publier à meilleur marché, même pour cinq mille numéros.